Conseil Etablissement EMI – mercredi 20 novembre 2024

Présents :

NOBLET Julie	Elue à Ste-Reine-de-Bretagne et membre de la Commission Culture à la CCPSG
PATÉ-PONDAVEN Véronique	Elue à Guenrouët et membre de la Commission Culture à la CCPSG
PLAUD Sophie	Elue à St-Gildas-des-Bois et membre de la Commission Culture à la CCPSG
PERIN Sophie	Représentante parents d'élèves / Elève adulte et mère d'élève
THIROUARD André	Représentant parents d'élèves / père d'élève
GRENIER-SEGALEN Tiphaine	Directrice EMI
EVAIN Karine	Assistante administrative et pédagogique / enseignante artistique – EMI
MILLOUR Isabelle	Enseignante artistique – EMI
MAUGEY Yves	Directeur Général des Services de la CCPSG

Ordre du jour :

1. Tour de table, présentation des participants
2. Le Conseil d'Etablissement de l'EMI : rappel de l'objectif
3. Bilan année 23-24
4. Evolutions des effectifs
5. 2024-2025 : projets et perspectives
6. Echange, questions remarques

---

1. Le Conseil d'établissement de l'EMI : rappel de l'objectif de cette instance

Le Conseil d'Etablissement se veut une instance de réflexion, de proposition, de circulation des informations et des idées quant à la vie de l'établissement. L'objectif étant de permettre aux élus, équipe pédagogique, équipe administrative, usagers, parents d'élèves de se rencontrer.
Son action n'est pas décisionnelle mais consultative.
Pour toute question et/ou remarque, tout au long de l'année, possibilité de contacter les représentants de parents par mail : emiparentseleves@gmail.com.

2. Bilan année 2023-2024 : une année dense sur de nombreux plans :

Concerts, projets, actions nombreuses :

Voir La Note de l'été 2024 pour un récapitulatif détaillé des rencontres et des concerts de l'année 23-24.

18 concerts d'élèves
[2 600 public touché]
jauges importantes pour projet partenariaux = concert cuivres estuaire / Festival les musicales de Redon et comédie pontchâtelaine

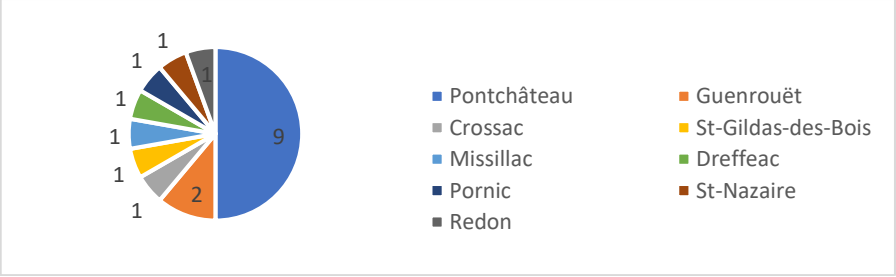

11 rencontres d'artistes à destination des élèves
[230 élèves touchés]
Rencontres avec ou sans travail en atelier avec l'artiste – lien au monde su spectacle important et primordial pour l'EMI.

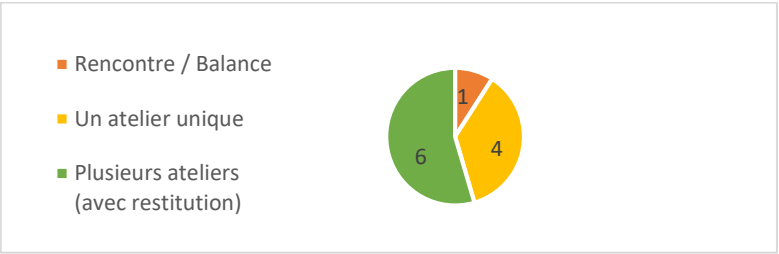

Des partenaires multiples pour 2023-2024 : le réseau intercommunal des bibliothèques, le Carré d'argent, Athénor (scène nomade de St-Nazaire), les RDV de l'Erdre, la corde raide, l'entreprise Guillouzouic, Musique & Danse en LA, les établissements d'EA du réseau estuaire, la comédie pontchâtelaine, les communes de la ccpsg, les établissements scolaires (publics et privés).

Dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle (EAC)[1] :

- *Poursuite des partenariats avec les établissements scolaires primaires (Interventions en Milieu Scolaire « IMS ») :* en 23-24, 336 élèves touchés dans les écoles publiques et privées de 4 communes (Pontchâteau, Crossac, Ste-Anne-sur-Brivet, Ste-Reine-de-Bretagne).
- *La poursuite du lien au collège Quéral :* interventions d'un enseignant de l'EMI en musique adaptée auprès d'une douzaine d'élèves de 6ème Segpa (1h/28 séances à l'année) et du collège *St Martin*. En 24-25, ajout de la classe ULIS de l'école St Joseph dans le partenariat.
- *Interventions au Collège F. Kahlo* = atelier djembés proposés aux collégiens volontaires, sur la pause méridienne.

Au niveau de l'équipe :

- Beaucoup de nouveaux recrutements à la rentrée septembre 2023 = 6 nouveaux enseignants dont 2 partis depuis (l'un en cours d'année dans la discipline trombone/tuba et un autre en fin d'année (violon).
- Une année marquée par l'absence de Karine Evain, assistante administrative et enseignante accordéon pendant plus de 6 mois. Le relai a été assuré par la direction seule de janvier à avril inclus, puis mise en place de mi-avril à début juillet d'un CoDir d'enseignants pour aider sur certaines missions et le suivi des inscriptions/réinscriptions.
- Une absence longue également pour l'enseignante en éveil musical, chorale enfant et atelier vocal adulte.

Pour ces différentes disciplines, un remplacement ou un dégrèvement a été mis en place selon le Règlement Intérieur.

Un mouvement social, avec une mobilisation générale sur l'ensemble de la collectivité le mercredi 26 juin ; la quasi-totalité des enseignants et de l'équipe était en grève, ce qui a eu comme conséquence l'annulation du dernier concert de l'année pour le service de l'EMI.

3. L'EMI en chiffres (évolutions jusqu'en 2024-2025)

- ***Les effectifs :*** 251 enfants, 73 adultes dont 215 élèves réinscrits sur l'effectif de l'année 2023-2024.

L'effectif total de l'EMI a connu une hausse de 2020 à 2023 ; il reste stable depuis 2 ans.
Cette dynamique permet aujourd'hui un confort quant au seuil minimum des 300 élèves à atteindre afin de maintenir le statut d' « Ecole Ressource » et de pouvoir bénéficier d'une aide conséquente du département.

↗ Public adulte : A noter l'évolution progressive du public adulte ces dernières années. A ce jour, 52% des adultes inscrits sont en cursus complet (avec apprentissage d'un instrument), 21% en pratiques collectives, 16 % en formation son ou répétition de groupe et 11% en Formation Musicale seule.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Effectif total	287	302	316	325	324
Moins de 18 ans	257	264	261	260	251
Adultes	30	38	54	65	73
Elèves de la CCPSG	260	267	281	285	286
Hors CCPSG	27	35	35	40	38
Instrumentistes	191	193	187	191	189

[1] *Démarche de projets visant l'ouverture et l'éducation à l'art et à la culture. Processus qui s'articule autour de 3 piliers : 1. L'acquisition de connaissances (lexique spécifique, repères historique) / 2. La pratique artistique / 3. La rencontre avec les œuvres, les artistes, les lieux de création.*

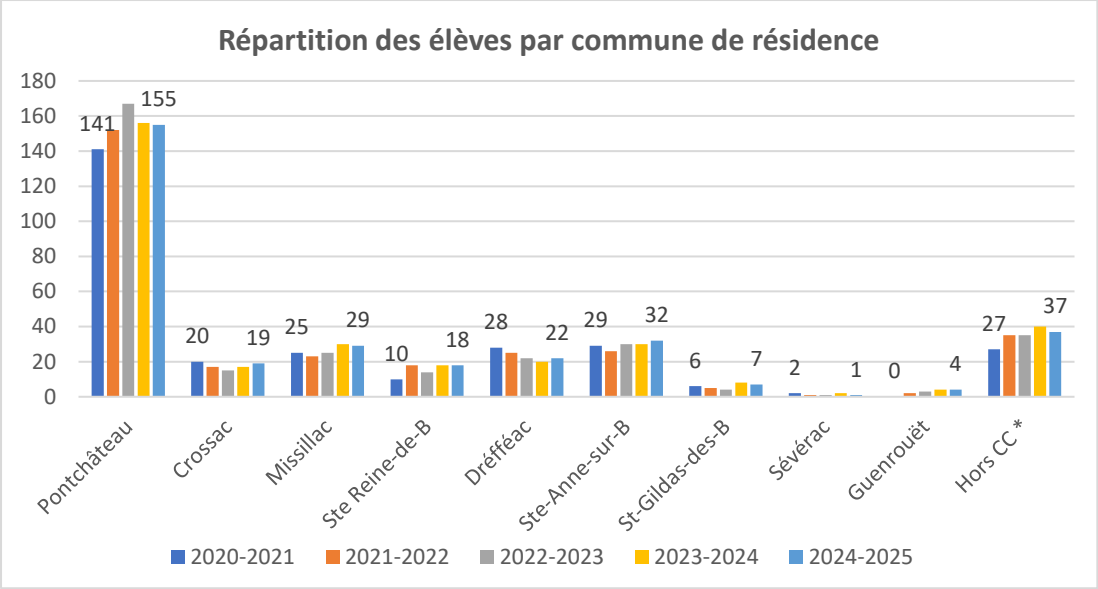

*** Hors CC 24-25 :**
Fégréac (1) / Donges (5) / Besné (10) / St Malo-de-G (1) / Savenay (1)/ La Chapelle des Marais (1) / Prinquiau (2) / Marzan (2) / Campbon (7) / Férel (2) / Herbignac (2) / La Chapelle-Launay (1) / Lassy (1) / Quilly (1)

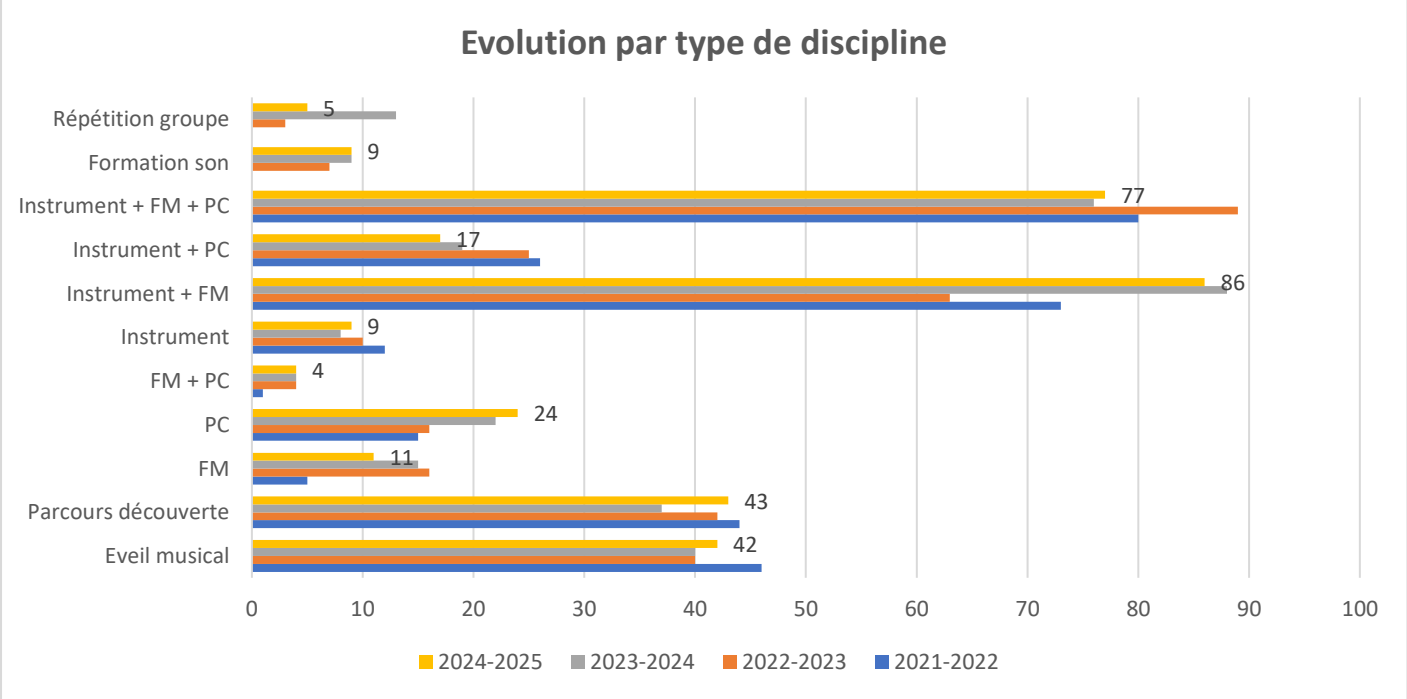

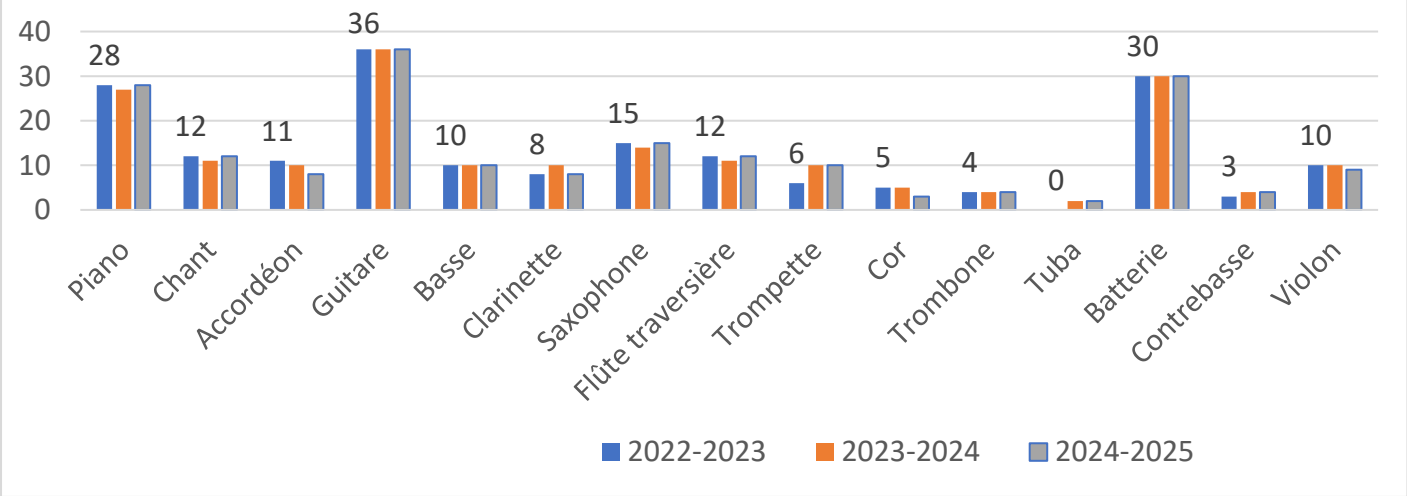

Nombre d'instrumentistes en 2024-2025 – voir répartition enfant/adulte ci-dessous (classes à nombre d'heures fixes)

- Classes en légère ↗ : Saxophone ; Flûte traversière
- Classes stables : Piano ; Batterie ; Guitare ; Chant ; Basse ; Trombone ; Tuba ; Contrebasse ; Violon.
- Classes en légère ↘ pour les autres disciplines : Cor ; Accordéon ; Clarinette.
- Réapparition de la classe de tuba (lien PDI) depuis 2023-2024
- Listes d'attentes pour le piano, la batterie, le violon et la guitare.

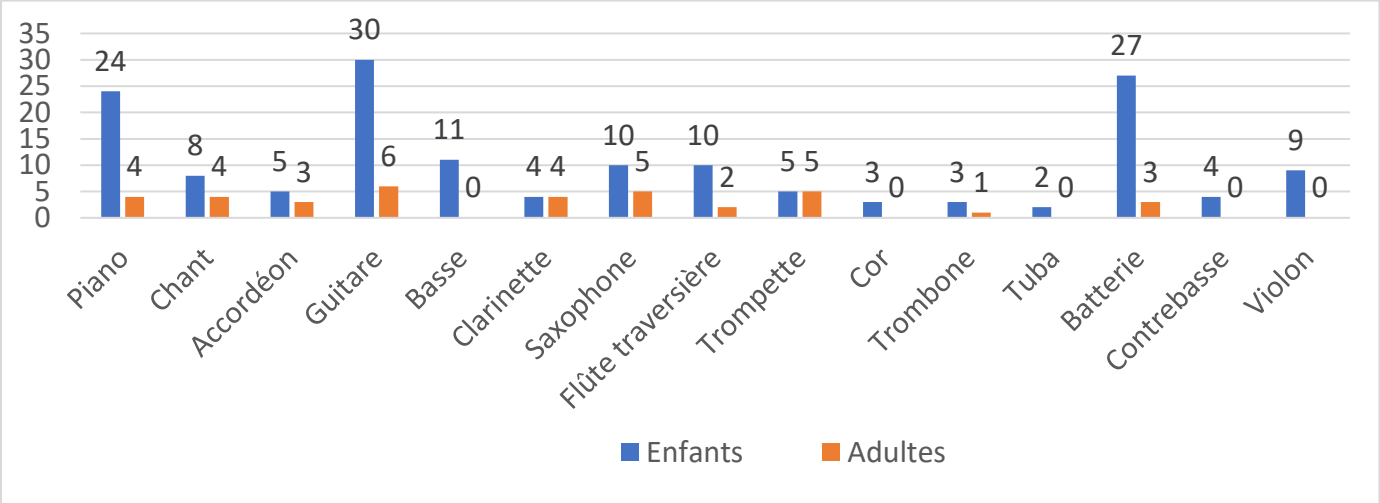

Le budget :

- **Budget réalisé en 2023 :**

Charges = 467 712 € (dont 86,4 % charges de personnel)
Produits = 98 995 € (dont 77,4 % cotisations familles / 21,9 % subvention département / 0,7 % subvention SEAM)

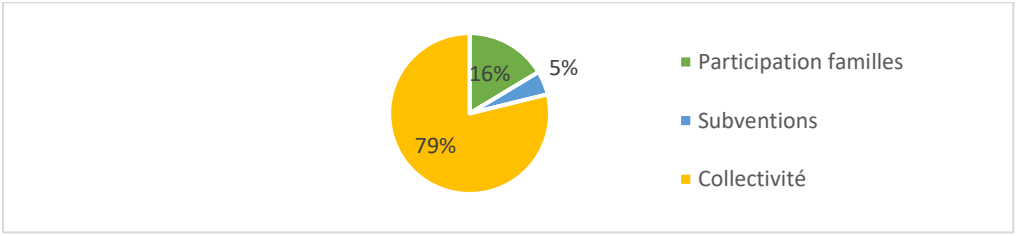

- **Une baisse de la subvention départementale en 2024 :**

Avec une subvention de 19 423 € par le département en 2024 (21 691 € en 2023) = la baisse significative des recettes du département (droit de mutation sur les titres onéreux, recettes directement liée au marché de l'immobilier) a impacté directement les aides aux écoles de musique → perte de plusieurs millions d'euros de recettes sur 2023 et 2024 → Réduction de son niveau d'intervention voire le report de certains projets.

Concrètement, cela se traduit aujourd'hui par une baisse de 8% pour les écoles ressources et 13% pour les conservatoires pour 2024 avec une nouvelle baisse annoncée pour 2025 et 2026. En parallèle, l'information du budget culturel de la région annoncé avec jusqu'à 75% de baisse est inquiétant (pas de subvention de la région pour les écoles de musique).

- **Budget 2025 :**

Comme évoqué précédemment, une baisse poursuivie par le département l'année prochaine (les éléments de chiffrage et de pourcentage n'ont pas encore été transmis au moment du Conseil d'établissement).

Une question « RH » en cours, avec une demande depuis plusieurs années de revalorisation des enseignants via la prime ISOE (Indemnité de Suivi et d'Orientation des Elèves) pour toutes les activités hors face à face pédagogique [suivi

des élèves, lien aux familles, concertation pédagogique, réalisation de projets et de concerts d'élèves, etc.], temps induit non compris dans le salaire de base des enseignants. Pour rappel, les enseignants artistiques sont par ailleurs les seuls n'ayant pas accès au Rifseep mis en place dans les collectivités il y a déjà plusieurs années.

En parallèle, la collectivité a demandé à chaque service de se projeter sur un « budget constant ». Le budget est en cours d'élaboration par les services avec un premier retour aux services en décembre/janvier. La question des tarifs 25-26 sera à ajuster et affiner avec les élus, en fonction de ces prévisions budgétaires.

4. Informations sur l'année en cours

Evolutions / Nouveautés pour 2024-2025

- **Evolutions « RH » :**

→ Mise en disponibilité d'un enseignant pendant 6 mois, de janvier à juin 2025 : Brice Tenailleau [batterie, Musiques actuelles et Music'adapt]. Son remplacement est acté et organisé.
→ Arrivée de 2 nouvelles enseignantes à la rentrée (chant, violon) puis intégration d'une enseignante remplaçante depuis janvier dans l'effectif de l'équipe (IMS et formation musicale adulte) suite au départ de 3 enseignantes (chant, violon, IMS).

- **Evolutions pédagogiques :**

→ Pas d'évolution pédagogique majeure pour cette année : le projet pédagogique a été finalisé en 2022-2023, il demande à être posé et expérimenté pour le moment. Une évaluation sera faite cette année afin d'appréhender les évolutions éventuelles à y intégrer.
→ Mise en place d'une 2ème semaine famille sur la dernière semaine de cours (fin juin) qui permettra un point bilan en direct avec les enseignants.
→ Elargissement du public touché par le dispositif « Music'adapt » : nouveau partenariat avec la classe Ulis de l'école St-Joseph, en plus des 6èmes Segpa du collège Quéral et du collège St-Martin.

- **Evolution matérielle :**

→ Salle du rez-de-chaussée du bâtiment mise à disposition par la mairie de Pontchâteau les mardi, mercredi, vendredi, samedi. Bel espace appréciable, cela permet une souplesse quant au planning des salles même si cela est encore juste au niveau du nombre des espaces disponibles.
Les investissements ont été faits pour équiper cette nouvelle salle en piano, système de sonorisation, chaises et pupitres.

Points forts et manifestation de l'année

- Programmation interne à l'EMI avec comme chaque année des c*oncerts d'élèves, master class, rencontres d'artistes* = le flyer Hors les murs sera diffusé début janvier aux familles.
- En cours au moment du conseil d'établissement : le projet sur les risques auditifs en école de musique. Projet impulsé et co-construit par l'EMI et le Contrat Local de Santé de la CCPSG, proposition visant à informer et sensibiliser différents publics du territoire aux risques auditifs**.**

↳ **L'Exposition « Encore plus fort »**, mise à disposition par l'Agence Régionale de Santé (ARS) sera visible à l'EMI du lundi 25 novembre au samedi 21 décembre (panneaux couloir à l'étage).
Elaborée avec le soutien du Ministère de la Santé pour prévenir les risques auditifs liés aux musiques amplifiées. Cette exposition présente à la fois des notions culturelles et historiques sur le lien entre volume sonore et création musicale, de la théorie sur la physique du son, notre environnement sonore au quotidien, etc.

↳ **Une intervention de Sylvie Fortun, audioprothésiste** (association Audition Solidarité) à destination des parents et élèves ⇒ *Sensibilisation, temps d'information et d'échange sur les risques auditifs en école de musique = Fonctionnement de l'oreille et sa relation avec le cerveau, notre environnement sonore, les traumatismes auditifs et les bons réflexes à adopter pour dire « ouïe » à la musique le plus longtemps possible. Conférence axée sur l'échange avec les participants, Sylvie Fortun répondra à toutes vos questions tout au long de sa présentation.* mercredi 11 décembre, de 19h à 20h / sur inscription auprès du secrétariat.

↳ **Côté élèves, les enseignants sensibiliseront** vos enfants tout au long de ces 4 semaines à travers des outils comme la « tête acoustique » et l' « indicateur de bruit » !

Enfin, l'**intervention d'un ingénieur du son** à travers des ateliers ludiques viendra compléter pour certains cette découverte du monde sonore et de l'audition (mercredi 11 décembre après-midi).

- *Le lien aux* RDV de l'Erdre = en cours de construction
- *Le l*ien au festival La corde raide et au festival RFA = en attente

5. Echange, questions, remarques

↳ Propositions balances d'artistes et rencontres au Carré d'argent = difficulté de mobilisation des familles et élèves / les usagers ne s'en saisissent que très peu avec pourtant de très bons retours des familles/élèves participants à ces propositions = réflexion à mener pour comprendre ce constat et mobiliser davantage de personne.

↳ Intervention d'un parent d'élève, musicien amateur, habitant de la communauté de communes, dont la totalité de ses enfants ont été inscrits à l'EMI. Aujourd'hui encore l'un de ses enfants est en fin d'apprentissage. Il connait donc bien le fonctionnement de l'école de musique depuis de nombreuses années et a pu expérimenter la qualité des propositions et des enseignements dispensés.
Ce parent d'élève évoque tout d'abord son regret d'avoir entendu des propos désobligeants de la part d'un élu (maire) sur l'EMI et son équipe. Des propos profondément désolants pour lui qui dénotent la méconnaissance de certains élus quant au domaine de l'enseignement musical et un vrai manque de respect pour le travail effectué par les agents.

Il souligne par ailleurs le panel très large et intéressant des missions et actions présentées dans le bilan de ce conseil d'établissement : cela montre le rôle beaucoup plus large d'une école de musique que la seule mission de l'apprentissage musical et instrumental. Ces multiples missions sont fondamentales pour un territoire et plus largement le bien-être de la société ; il souhaiterait que cela soit davantage reconnu, entendu et soutenu.

Une enseignante complète ces propos en rappelant que le temps de travail des enseignants artistiques ne revêt pas uniquement le temps de face à face pédagogique mais bien un temps très important de préparation de cours, de mise en place de projets, d'accompagnement des élèves lors des temps de concerts ou encore de concertation pédagogique et de lien aux parents. Le métier d'enseignement artistique est un « métier passion », cependant, ce temps induit qui s'ajoute à la mission d'enseignement n'est pas quantifié et valorisé dans le temps de cours hebdomadaire rémunéré aujourd'hui. Une reconnaissance réelle de l'ensemble des missions des enseignants artistiques est nécessaire.

↳ Concernant le budget 2025 : une demande de simulation de la prime « ISOE / Indemnité de Suivi et d'Orientation des Elèves » est en cours par le service RH afin de valoriser le temps induit inhérent aux missions complémentaires au face à face pédagogique évoquées plus haut. Pour la directrice de l'EMI, sans avancée sur ce point, l'investissement fort des enseignants pourrait s'en trouver impacté et faire perdurer le turn over d'une équipe aujourd'hui difficile à stabiliser pour ces raisons. Une forte inquiétude est notée ici.

Pour les élus présents et Yves Maugey, DGS de la collectivité, l'élaboration du budget 2025 pose de nombreux questionnements avec en cette période de novembre/décembre de nouvelles mesures chaque jour à prendre en compte. La collectivité est en attente des dernières évolutions quant aux baisses de l'Etat, cela ne permet donc pas d'apporter de réponse concrète sur le sujet aujourd'hui. A ce jour, le calendrier de la collectivité quant au budget est organisé avec une remontée des budgets prévisionnels par les services d'ici début décembre et un premier retour global sur les positionnements pris d'ici mi-décembre ou janvier.

Fin de réunion. Un Conseil d'établissement sera organisé par an, voire deux si des sujets spécifiques venaient à apparaître au cours de l'année.